

## EXTRAIT DU REGLEMENT BUNGALOW ET MOBIL HOME

1. Le bungalow sera livré à partir de 16h30 du jour de l'arrivée et devra être rendu avant 10h00 du jour de départ.
2. A l'arrivée on doit verser 50,00 € comme caution, qui sera rendue, totalement ou partiellement, au moment du départ.
3. A la remise des clés, le client doit effectuer le solde du montant total du séjour réservé; un éventuel départ anticipé ne donne aucun droit à remboursement.
4. Le prix indiqué comprend les personnes, électricité, eau, gaz, un parking pour logement. L'éventuelle présence de personnes extra dans le bungalow, par rapport au numéro prévu, entraînera en tous cas le paiement du tarif supplémentaire
5. Les linges (draps, couvertures, essuie-mains etc.) doivent être amenés par les clients. Sur demande et avec un tarif supplémentaire, on peut aussi les louer chez la Direction
6. Le bungalow est doté de climatisation/chauffage (avec tarif extra)
7. Le bungalow réservé, mais pas encore occupé, est tenu à disposition pour un maximum de 2 jours à partir de la date de l'arrivée. Après on le considère disponible à tous les effets. L'arrivée en retard comporte, de toute façon, le payement du montant relatif à l'entièvre période réservée.
8. Le bungalow doit être rendu propre. Sur demande et avec un tarif supplémentaire, la Direction s'occupera du nettoyage final. Dans tous cas, le coin cuisine doit être propre.
9. Dans le bungalow, les animaux domestiques ne sont pas admis
10. Arrhes: pour effectuer la réservation, on doit verser à l'avance 30 % du montant total de la période réservée, dans 10 jours de l'envoi de cette fiche.
11. En cas d'annulation, à plus de 30 jours avant le début du séjour, on aura le remboursement du 50% des arrhes (frais d'envoi exclus) ; en cas contraire, les arrhes ne seront pas rendues.
12. Variations de dates et annulations doivent être effectuées seulement par écrit, à travers fax, lettre et email.
13. En cas d'offre spéciales, la Direction se réserve le droit d'appliquer conditions différentes, qui seront indiquées chaque fois dans la lettre de confirmation de la réservation.
14. La Direction du camping se réserve le droit de changer le logement assigné, en considérant les besoins du client, si possible.

**Les arrhes doivent être envoyées à :** Muravera s.r.l. - Via Cilea 98 – 09045 Quartu S.E

Banco di Sardegna              Iban IT14E0101543950000000022844 Bic BPMOIT22XXX

Deutsche Bank              Iban IT92E031040480600000175083 Bic DEUTITM1596

Banco Posta              Iban IT79R076010480000017384090 Bic BPPIITRRXXX

Conto corrente postale 17384090 Ufficio postale di Quartu S. Elena